

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 23 MARS 2018

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

## **Membres élus présents (13)**

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTE, Hélène EDIAR, Agnès EUDIER, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH.

## **Membres excusés et pouvoirs (4)**

Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-ajointe, pouvoir à Daniel POEDRAS), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe, pouvoir à Thierry VERMEERSCH), Yves BOEHM (pouvoir à Mathieu LEMERCIER), Chantal BURBAUD (pouvoir à Sylvine BROUTE).

**Membre de droit :** Marie-Violaine PALCAU (DTN)

**Invité :** Rémi GARDIN (CTS)

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaire de séance : Joël POULAIN

Début de la réunion 19h, quorum atteint de 15 voix/17.

Arrivée à 19h15 de Vincent FREY, 16 voix / 17.

Arrivée à 19h20 d'Hélène EDIAR, 17 voix / 17.

## **Introduction :**

Le Président présente au Comité Rémi GARDIN, nouveau CTS. Ancien athlète haut niveau en biathlon, il était précédemment en direction départemental dans l'Oise où il s'occupait plus particulièrement du soutien au mouvement sportif et du CNDS. Un tour de table des membres du Comité directeur est fait pour qu'il identifie les fonctions de chacun(e).

Le Président fait ensuite le point sur le nombre de licenciés au 23 Mars 2018 : 7781 soit une progression de 150 par rapport à l'année dernière au 30 mars.

## **1. Approbation formelle du compte-rendu du CD du 27/01/2018**

Le compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2018 (qui a déjà fait l'objet d'un vote électronique) est adopté à l'unanimité - 1 abstention.

## **2. Election complémentaire au Bureau Directeur**

Suite à la démission de Bernard MORTELLIER du Bureau directeur, le comité directeur doit procéder à son remplacement au sein de cette instance. Seul Thierry Vermeersch est candidat. Il interroge le comité sur l'intérêt de décaler cette élection de façon à ce que les personnes qui seraient élues au Comité directeur lors de l'Assemblée Générale du lendemain puissent éventuellement être candidats. Le comité directeur après en avoir discuté et sur la base des intentions exprimées par les 2 candidats au Comité Directeur décide de procéder immédiatement au vote par bulletin secret. La candidature de Thierry Vermeersch recueille 13 voix pour, 2 contre et une abstention (16 voix exprimées sur 16 disponibles). Thierry Vermeersch est donc élu au Bureau Directeur.

## **3. Point sur les discussions avec l'OO'Cup**

Comme évoqué lors du dernier Comité directeur, le président et le secrétaire général ont tenu une audio conférence avec un des partenaires slovènes et Nicolas GREFF représentant le CAF d'Hauteville, pour finaliser l'accord sur les bases décidées par le CD. Cet accord a fait l'objet d'une signature par circularisation du document, la réunion physique prévue initialement du côté de Bourg en Bresse n'ayant finalement pas pu se tenir du fait de contraintes sur l'agenda du président. Le site de l'évènement a rendu public la signature de cet accord le 18 mars dernier.

Par contre lors de l'assemblée générale de la Ligue Grand Est, les présidents des 2 clubs organisateurs d'O'France ont tenu à faire savoir à Michel EDIAR (qui représentait la FFCO) leur mécontentement du fait du déséquilibre de traitement, O'France supportant l'intégralité des redevances fédérales. Il leur a conseillé d'adresser un courrier sur ce point à la FFCO. Ce courrier n'est pas encore parvenu.

#### **4. Approbation du Projet Fédéral**

La dernière version du projet fédéral a été communiquée aux membres du Comité directeur suite à un gros travail de formalisation menée par le DTN aidé par Rémi GARDIN avec des contributions de Valérie BERGER-CAPBERN et de Jean Philippe STEFANINI. Ce document doit être approuvé par le Comité Directeur. En cas d'approbation, il est prévu une présentation synthétique lors de l'Assemblée Générale fédérale du lendemain.

Daniel POEDRAS regrette que ce document ne soit pas plus novateur, n'apporte pas de réponse aux inégalités de traitement entre les structures induites par le CNDS, ne cite pas la gestion Electronique des courses dans la formation.

Au cours du débat qui s'en suit,

- Marie-Violaine PALCAU fait part du fait que Rémi GARDIN a dans ses attributions le travail sur la structuration territoriale et que dans ce cadre il peut apporter un support des ligues sur la formulation de leur dossier CNDS.
- Le secrétaire général rappelle que la fédération a décidé de ne pas imposer un logiciel unique de Gestion électronique de course du fait de la coexistence de produits commerciaux et de logiciels « libres ». Il est toujours possible pour un organisateur de faire appel à un prestataire de son choix pour organiser une formation sur tel ou tel produit.
- Par ailleurs Agnès EUDIER fait part du fait qu'elle a réalisé une traduction en français de l'aide du logiciel Sports software OE2010 et qu'elle la tient à la disposition de toute personne intéressée.
- Concernant l'aspect novateur, il est évoqué la possibilité pour des organisateurs de mettre en œuvre de nouveaux formats de course : Course d'orientation urbaine de différentes longueurs, mini rogaines, ... La fédération ne s'y oppose pas mais souhaite simplement que ces nouveaux formats soient testés avant toute décision d'intégration dans les calculs des classements nationaux.

Après cette discussion, l'approbation du projet fédéral est mise au vote. Il recueille 15 voix pour et 2 abstentions. Le projet fédéral 2018-2021 est donc approuvé.

Le Président mentionne que le Bureau Directeur de l'après-midi a décidé de proposer la tenue de trois réunions de travail sur le terrain pour accélérer l'appropriation de ce projet par les structures territoriales. Ces journées comprendront une présentation synthétique suivie d'ateliers de travail sur les thèmes du projet fédéral. Les dates retenues sont le 30 juin en région parisienne pour le secteur Nord de la France, le 1<sup>er</sup> septembre vers Valence pour un secteur Sud-Est et le 20 Octobre vers Bordeaux pour un secteur Sud-Ouest. Y seraient invités les présidents de Ligue, de Comités départementaux et de clubs.

#### **5. Mise en place d'un séminaire de travail le dimanche 3 juin 2018**

Constatant la difficulté de pouvoir intégrer à l'ordre du jour du Comité Directeur des temps de réflexion et de débat sur des sujets ouverts comme la mise en œuvre du projet fédéral, la simplification de nos réglementations ou le calendrier fédéral, le Président propose de prolonger le comité directeur du 2 Juin par une séance de travail le 3 juin. Le Comité Directeur approuve cette proposition en demandant qu'un travail de préparation soit mené pour faciliter la tenue de cette réunion.

#### **6. Règles Techniques et de sécurité (RTS)**

Le secrétaire général fait part au Comité de réactions internes à la FFCO suite à la publication en décembre dernier de nos RTS. Les remarques principales portent sur l'impossibilité dans le cadre défini par ces RTS de mettre en œuvre des manifestations locales simples du fait de dispositions réglementaires destinées au départ à nos manifestations nationales.

Afin de tenir compte de ces retours et sur la base des trois premières demandes d'avis technique reçues à la Fédération, il a travaillé avec la DTN à une simplification de nos RTS. Cette nouvelle version, dont le contenu a été validé par le Bureau Directeur de l'après-midi, focalise les règles sur les points touchant à la sécurité des personnes, transformant les autres aspects (cartographie, gestion informatique de la course, niveaux techniques et temps de course, ...) en recommandations. Par contre côté sécurité, il est proposé de rajouter pour les manifestations de moins de 250 coureurs l'obligation de la présence de 2 titulaires du diplôme « Prévention et Secours Civique de niveau 1 »



(PSC1) ou équivalent (SST, ...) à même de se servir du matériel de premier secours. Sur ce point nouveau, le Secrétaire Général fait remarquer que les RTS des autres disciplines similaires imposent elles dès le premier concurrent, la présence d'un poste de secours.

Ce projet sera adressé aux membres du Comité directeur en début de semaine prochaine et fera l'objet d'un vote électronique après recueil d'éventuels commentaires pour une publication rapide.

## **7. Discussions avec Décathlon autour d'un partenariat potentiel**

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur des discussions qu'il a pu avoir avec la société DECATHLON visant à l'établissement d'un partenariat.

Ces discussions ont commencé grâce à une remontée d'information du Président du Comité départemental du VAR (Georges DELI) et à une invitation à se rendre à un séminaire international de l'activité Running regroupant 700 délégués pour lesquels le CDCO83 avait été missionné pour mettre en place une course d'orientation au score. Lors de ce séminaire était aussi présenté les produits Course d'orientation dont Décathlon a annoncé récemment le lancement. Le SG a pu, en fin de séminaire, rencontrer les personnes en charge de ce projet et leur présenter les différents niveaux de partenariat que nous pourrions leur offrir. Fin Février Décathlon est revenu vers nous avec une proposition qui se limitait au niveau local sans réel partenariat au niveau national. Il a fait part à ses interlocuteurs de la difficulté de mettre en place un partenariat qui ne couvrirait pas ce niveau national sans obtenir de réelles avancées sur ce point.

Le Bureau Directeur considère qu'un tel partenariat implique un niveau national. Il souhaite que toute initiative locale avec Décathlon lui soit remonté le plus rapidement possible et qu'une coordination soit faite afin d'harmoniser vers le haut les conditions de collaboration entre clubs et magasins locaux.

Le Comité Directeur approuve cette position.

## **8. Point sur la candidature WOC 2022**

Hélène EDIAR fait part de l'avancée du dossier. Le dossier de presse permettant également de présenter le dossier aux collectivités territoriales est en cours d'impression et devrait être disponible la semaine prochaine. Concernant le dossier de candidature à déposer fin Mars, la seule inquiétude provient du retard dans l'avancement des démarches vis-à-vis des collectivités locales. Un point plus formel sera fait à l'occasion de l'AG fédérale avec les représentants de la Ligue Ile de France.

## **9. Préparation de l'AG fédérale - Questions des ligues**

La fédération a reçu dans les délais des questions de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur, en léger retard des questions de la Ligue Auvergne Rhône Alpes et de la Ligue Nouvelle Aquitaine. La fédération a aussi reçu des remarques de la Ligue Ile de France portant principalement sur la nouvelle offre de licences envisagée.

Le comité directeur élabore les réponses aux questions posées.

Concernant les remarques reçues de la Ligue Ile de France, le Comité Directeur retient la suggestion d'ouvrir la licence Loisirs Santé à toutes les catégories d'âge. Cette modification sera proposée à l'assemblée générale fédérale du lendemain.

## **10. Questions diverses**

Il est proposé une ré-organisation de la commission formation avec la présence de 2 co-présidents : Agnès EUDIER et Thierry VERMEERSCH. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Fin de séance à 22h0**

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général  
Jean-Philippe STEFANINI